



Tous les évêques en prison le 14 décembre 2025

Jubilé des détenus : une démarche nationale, une présence locale

À l'occasion de l'Année jubilaire 2025, la Conférence des évêques de France et le Conseil national de l'aumônerie catholique des prisons souhaitent que le **Jubilé “vienne aux personnes détenues”**.

Comme le rappelle le dossier de presse national : « Une large majorité d'évêques seront présents dans **102 établissements pénitentiaires** à travers le pays »

2025_Dossier_presse_-Jubile_des_detenusTélécharger

Dans ce cadre, **l'évêque d'Angoulême se rendra à la Maison d'arrêt le dimanche 14 décembre** pour célébrer le Jubilé avec les personnes détenues.

La présence de l'évêque s'inscrit dans ce mouvement national : un geste fraternel, un signe de proximité, une manière de redire aux personnes détenues qu'elles appartiennent à part entière au Corps du Christ, comme le souligne le cardinal Aveline : « Frères et sœurs qui êtes en prison, vous êtes membres à part entière de l'Église. »

Ce Jubilé veut être un **chemin de lumière dans un lieu d'ombre**, un appel à la paix intérieure, un signe que Dieu ne renonce jamais à personne.

Un Jubilé derrière les barreaux : offrir un chemin d'espérance

Le Jubilé des détenus est né d'une initiative de **Mgr Jean-Luc Brunin**, évêque référent de l'aumônerie des prisons, et de **Bruno Lachnitt**, aumônier général.

Ils ont souhaité que les personnes incarcérées, ne pouvant participer aux célébrations de Rome, puissent vivre leur propre pèlerinage jubilaire, là où elles sont : « Le Conseil national de l'aumônerie catholique des prisons a souhaité que le Jubilé vienne à elles. »

À travers des célébrations, des passages symboliques de portes, des rencontres, des temps d'écoute ou de partage, le Jubilé veut rappeler que le Christ rejoint chacun, même dans l'épreuve de la détention, comme le souligne le cardinal Aveline : « Personne n'est exclu de la miséricorde de Dieu ! »

À l'occasion du Jubilé, les évêques de France publient un **plaidoyer officiel sur la situation carcérale** en France. Ils y décrivent une réalité préoccupante : « La surpopulation carcérale atteint un seuil historique. [...] Des prisons qui débordent sont des prisons qui détruisent. » Ils appellent à une vision plus juste, plus humaine, et plus efficace de la sanction : « Le “tout carcéral” est une impasse. Il existe d'autres manières de sanctionner en respectant vraiment la dignité des personnes, tout en permettant un changement de comportement. »

Et rappellent l'essentiel : « Personne ne peut être réduit à l'acte qu'il a commis. »

Ce texte invite à une réflexion profonde : comment, en tant que société, ne pas renoncer à l'espérance pour ceux qui ont chuté, ni à la justice due aux victimes ?

Plaidoyer_eveques_de_france_jubile_des_detenusTélécharger

Une prière écrite par les détenus d'Angoulême

Dans notre diocèse, les détenus du quartier hommes ont préparé une prière pour cette célébration. Elle exprime leur espérance, leurs luttes, leur gratitude, leurs blessures, leur désir de renaissance :

« Merci Seigneur pour toutes les raisons que nous avons de jubiler de joie malgré notre enfermement. [...] Aide-nous à ouvrir la porte du cœur. [...] Seigneur, avec toi, notre passé ne ferme pas notre avenir. »

Cette prière, illustrée par une personne détenue, sera lue au cours de la célébration jubilaire.

Prière du Jubilé [Télécharger](#)









